



A M. l'Inspecteur d'Académie  
Direction Académique – Rectorat d'Amiens  
14 bd Alsace Lorraine  
80 000 AMIENS

Amiens, le 28 mars 2020

**Objet : questions diverses**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Etant donné le contexte particulier dans lequel nous vivons depuis le 13 mars, le SNUipp-FSU 80 souhaite vous interroger quant à l'organisation de cette période de confinement. Nous souhaitons vous faire part de notre demande de report des opérations d'orientation via affelnet et de la gestion des parcours des élèves. En effet cela est particulièrement difficile d'effectuer ces opérations à distance et dans l'intérêt des élèves, il serait judicieux de reporter la date limite.

Un courrier de la FSU vous a été adressé afin de vous demander un moratoire concernant la carte scolaire, au vu du contexte. Le ministère a obtenu des assurances pour pouvoir faire moins de fermetures, donc une « enveloppe » de postes supplémentaires pour prendre en compte le caractère exceptionnel de la situation que nous vivons et permettre de revoir l'équilibre ouvertures / fermetures en milieu urbain. Pouvez-vous nous dire de combien de postes disposera notre département dans ce contexte ? De plus, le ministre s'est engagé à ne faire aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire. La défense de fermetures éventuelles se fait dans des conditions particulièrement difficiles, la communication entre les mairies et les écoles étant réduite, voilà pourquoi nous réitérons notre demande de report des opérations de carte scolaire ou la possibilité de ne traiter que des demandes d'ouvertures de classes.

Pouvez-vous intervenir auprès des communes et/ou communautés de communes afin que les locaux qui accueillent des enfants du personnel soignants et des enseignant-e-s volontaires soient régulièrement nettoyés ? Ceci afin que les personnes mentionnées puissent être accueillies selon les règles d'hygiène et de sécurité préconisées ? Qu'en est-il de votre interpellation de la préfecture sur cette question, avez-vous eu des retours, des garanties ? Vous le savez, des enseignants volontaires du Loiret ont été infectés au covid-19, il serait dramatique qu'une telle situation se produise dans notre département.

Vous serait-il possible d'intervenir auprès de la mairie d'Amiens afin que les directrices qui reçoivent le transfert des communications sur leur portable puissent pouvoir l'interrompre en fin de journée et le weekend sans se rendre sur leur lieu de travail ?

Egalement, vous serait-il possible d'envisager que les IEN n'envoient leur enquête

quotidienne qu'aux écoles concernées par l'accueil des enfants du personnel soignant et non à toutes les écoles du département et qu'aucun message ne soit envoyé le week-end ? Cela stresse les directeurs et directrices, qui n'ont pas besoin de l'être davantage.

Nous proposons également que les enseignant-e-s volontaires qui accueillent les enfants dans l'école de Salouël ne soient pas toujours les enseignant-e-s de cette école et que cela soit proposé également à d'autres volontaires (qui le sont depuis le début du confinement et qui n'ont pas encore été appelé-e-s).

Nous suggérons que les personnes volontaires puissent se voir octroyer une indemnité de déplacement.

Avez-vous des précisions à apporter quant au calendrier concernant le mouvement ? La saisie se fera-t-elle comme prévu entre le 4 et 14 mai ?

Dans l'espoir que ce courrier retiendra toute votre attention et obtiendra des réponses rapides, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au service public d'Education nationale.

Maryse LECAT , Haydée LEBLANC, Rémi NUCIBELLA,  
Co-secrétaires départementaux SNUipp-FSU80

